



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 22 avril 2016

### Inscriptions au concours départemental 2016 des « Villes et Villages Fleuris »

#### Le concours

Depuis **1959**, le concours « *Villes et Villages Fleuris* » est destiné à distinguer les villes, villages, mairies et maisons, engagés dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et de respect de l'environnement.

En effet, une ville ou un village fleuri(e) est une commune qui améliore son cadre de vie, son image et son accueil. L'opportunité de développer l'économie locale ainsi que le tourisme tout en favorisant la cohésion sociale et en agissant en faveur de l'écologie.

Trois catégories principales sont en jeu : les communes fleuries, les mairies fleuries ainsi que les maisons fleuries.

En **2015**, plus de **125 prix** ont été remis récompensant les catégories « **maisons fleuries** » et « **villes et villages fleuris** » au niveau départemental. Quatre nouvelles communes de l'Oise ont été labellisées au niveau national l'année dernière: Plailly, Saint-Germer-de-Fly, Chambly et Le Plessis-Brion.

L'édition 2016 est marquée par une nouveauté puisque désormais, les exploitations agricoles peuvent également s'inscrire dans la catégorie « **Fermes fleuries** ». Ce prix est destiné à mettre en avant les exploitations agricoles en activité afin d'évaluer l'embellissement des abords de fermes, autour des bâtiments agricoles et ainsi de valoriser la ruralité de nos communes.

## Pour s'inscrire à l'édition 2016

Les inscriptions au concours « *Villes et Villages Fleuris* » 2016 sont d'ores et déjà ouvertes. Villes, villages et mairies et particuliers peuvent désormais se munir d'un dossier d'inscription sur [oise.fr](http://oise.fr), le remplir et le renvoyer jusqu'au 11 mai 2016 à l'adresse suivante :

**Conseil départemental de l'Oise**  
Direction des territoires  
Service attractivité  
Madame Catherine Follorou-Ferron  
1, rue Cambry – CS 80941  
60024 Beauvais Cedex

Les maisons et fermes fleuries, quant à elles, disposent d'un délai supplémentaire et auront jusqu'au **12 juin 2016** pour envoyer leur dossier de candidature, par l'intermédiaire de leur commune.

Les jurys tourneront dans les communes de l'Oise en juin et juillet avant de rendre visite aux fermes fleuries en septembre et octobre prochains.

### Infos pratiques

Tél : 03.44.06.67.75

Mail : [vvf@oise.fr](mailto:vvf@oise.fr)

**Retrouvez plus d'informations et les documents d'inscription sur [Oise.fr](http://Oise.fr).**

Contact Presse  
Direction de la Communication  
Conseil départemental de l'Oise | 03 44 06 60 48  
[www.oise.fr](http://www.oise.fr)